

**FORMULAIRE C**

**DÉCLARATION DE MISE EN CANDIDATURE**

Je \_\_\_\_\_ désire porter ma candidature au poste  
(nom)

\_\_\_\_\_ (dans le cas d'une candidature à un poste

de député.e communautaire, indiquer le nom du district électoral) à l'élection qui aura lieu

le **3 novembre 2010**  
(date)

Je déclare que j'ai pris connaissance des documents constitutifs de l'Assemblée communautaire fransaskoise et que je serai fidèle et porterai une sincère allégeance aux buts et aux valeurs qui inspirent les actions de l'Assemblée et de la communauté fransaskoise.

Signé à \_\_\_\_\_

En date du \_\_\_\_\_

**Je, soussigné, déclare que je suis électeur ou électrice (voir Articles 14 et 15 du Règlement électoral au bas de cette page) et que j'appuie la candidature de**

\_\_\_\_\_.

**NOM (en majuscule)**

**SIGNATURE**

**ADRESSE**

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

4. \_\_\_\_\_

5. \_\_\_\_\_

6. \_\_\_\_\_

7. \_\_\_\_\_

8. \_\_\_\_\_

9. \_\_\_\_\_

10. \_\_\_\_\_

**Tirés du Règlement électoral**

**Article 14 : Membre**

Conformément à l'Article 7 des Statuts de l'ACF, toute personne qui répond aux critères suivants est membre individuel de l'ACF : a) comprend le français; b) est âgée d'au moins 16 ans; c) réside en Saskatchewan depuis au moins six mois; d) est intéressée à promouvoir le fait français; e) respecte les buts fondamentaux de l'ACF.

**Article 15 : Électeurs et électrices**

Conformément à l'Article 8 des Statuts de l'ACF, tout membre individuel parlant le français a le droit de vote.

**FORMULAIRE C (verso)**

**CONSENTEMENT DU OU DE LA CANDIDATE**

Je, soussigné.e \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_,  
(nom\*) (profession\*)

(\*devant paraître sur le bulletin de vote)

étant mis.e en candidature pour le poste de \_\_\_\_\_,  
(député avec district électoral indiqué ou la présidence)

déclare ce qui suit :

1. Les 10 individus, appuyant ma nomination à un poste de député, sont électeurs et électrices résident dans le district électoral où je désire porter ma candidature; ou selon le cas
2. Les 10 individus, appuyant ma nomination à la présidence, sont électeurs et électrices provenant d'au moins trois (3) districts électoraux;
3. Je comprends et parle le français;
4. Je suis âgé.e d'au moins 18 ans ou j'aurai cet âge le jour de l'élection;
5. Je réside en Saskatchewan depuis au moins six mois;
6. Je suis intéressé.e à promouvoir le fait français;
7. Je respecte les buts fondamentaux de l'ACF;
8. Je ne suis pas en état de faillite et je n'ai pas de dossier criminel;
9. Si je suis élu.e à ce poste, j'accepterai d'occuper le poste pour lequel j'ai été mis.e en candidature;
10. Si je suis élu.e à ce poste, je serai éligible en vertu de l'Article 9 des Statuts de l'ACF « Cumul de fonctions ».

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_.  
(ville) (date)

\_\_\_\_\_  
*Signature du candidat ou de la candidate*

\_\_\_\_\_  
*témoin*

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*témoin*

No. de téléphone : \_\_\_\_\_

No. de télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Tiré des Statuts de l'ACF**

**Article 9 : Cumul de fonctions**

Un membre élu ne peut :

- a) recevoir un salaire, rémunération, honoraire qui provient directement ou indirectement des fonds de l'ACF;
- b) occuper un poste au bureau de direction ou au comité exécutif d'une association ou organisme dont le financement provient partiellement ou entièrement de l'ACF.

**Tirés du Règlement électoral**

Voir **Article 14 : Membre** et **Article 15 : Électeurs et électrices** au recto de cette feuille

**Article 17 : Candidats et Candidates – Éligibilité**

Conformément à l'Article 8 des Statuts de l'ACF, toute personne qui répond aux critères suivants est éligible à quelque poste que ce soit au sein de l'Assemblée communautaire fransaskoise: a) est membre individuel parlant le français; b) est âgée d'au moins 18 ans; c) présente une déclaration de mise en candidature qui exprime son adhésion aux buts fondamentaux de l'ACF; d) n'est pas en état de faillite et; e) n'a pas de dossier criminel.

Veuillez présenter ce formulaire dûment rempli à la Direction de scrutin pour un poste de député et à la Direction générale des élections pour le poste de la présidence. Pour information, contacter la Direction générale des élections, Joanne Perreault, au 1 800-991-1912 ou (306) 422-8689 ou par courriel à [jperreault@baudoux.ca](mailto:jperreault@baudoux.ca).